Infos pratiques

Horaires

Tous les mardis entre 9h et 11h30 (hors vacances scolaires)

Afin de respecter les normes de sécurité, 10 enfants maximum sont accueillis simultanément avec au plus deux adultes accompagnants.

Contacts

Tél. 04 50 01 53 05

Adresse

"Au bonheur de jouer"
7 rue des écoles, 74150 Rumilly
Au premier étage de la Maison de la petite enfance

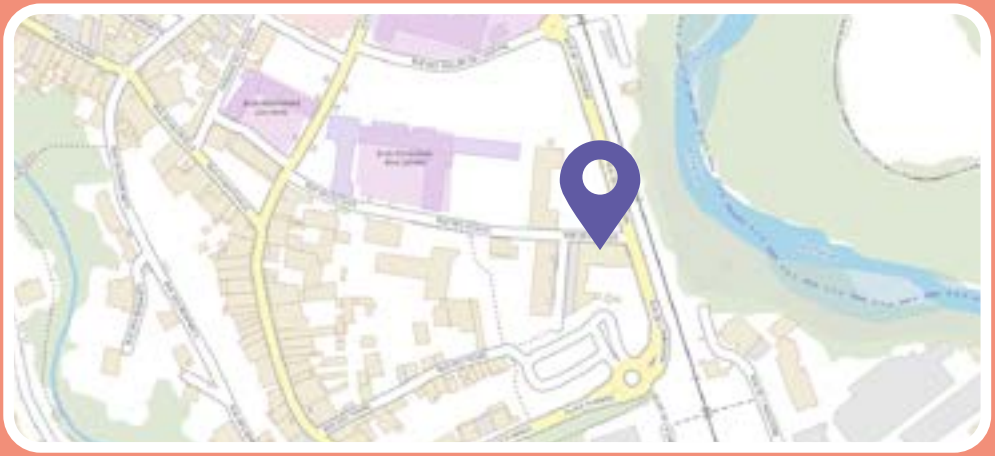

« Au bonheur de jouer »

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (0-6 ANS)

En partenariat avec haute savoie le Département

Et le soutien financier de Caf de la Haute-Savoie

Centre Communal d'Action Sociale

Ville de Rumilly

Au bonheur de jouer

Au Bonheur de jouer est un Lieu d'Accueil Enfants-Parents. C'est un espace où adultes et enfants peuvent librement venir jouer, échanger et passer un moment ensemble.

Pour les parents

C'est un lieu bienveillant et sécurisant pour partager un temps privilégié avec son enfant, le voir évoluer dans un environnement différent de celui de la maison, l'accompagner sur sa socialisation, améliorer les relations parents-enfants.

C'est un lieu ressouce pour rencontrer d'autres parents et professionnels de la petite enfance, pour rompre l'isolement, échanger et partager ses questionnements.

Pour les enfants

C'est un lieu de jeu pour m'ouvrir aux autres et apprendre à partager, pour créer des liens avec d'autres enfants et développer ma créativité.

Qui est accueilli ?

Chaque enfant de moins de 6 ans accompagné par un de ses parents et résidant sur les communes du canton de Rumilly

Pour bien vivre ensemble

+ Le parent accompagnant l'enfant reste avec lui tout le temps de l'accueil.
+ Le parent est responsable de l'enfant dont il a la charge
+ Chaque parent apporte les changes nécessaires à l'enfant.
+ L'enfant et son parent doivent respecter certaines règles de vie :
  - > Enlever ses chaussures avant d'entrer dans la salle ou prévoir des chaussons,
  - > Respecter les espaces aménagés,
  - > Prendre soin des jouets et les laisser sur le lieu d'accueil,
  - > Respecter les locaux et le matériel, ce qui implique une participation au rangement tout au long de la séance,
  - > Lorsqu'un enfant est malade, il ne fréquente pas le lieu d'accueil,
  - > L'usage de l'appareil photo et du caméscope est interdit
  - > Respecter la tranquillité du lieu avec un usage très modéré des téléphones portables
  - > Dans un souci d'hygiène, vous ne pouvez pas donner le goûter dans l'espace d'accueil,
  - > Le lieu peut accueillir 20 personnes, les premiers arrivés sont invités à laisser leur place.